

Référent harcèlement

Prévenir le harcèlement moral et sexuel

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

Mise à disposition d'une boîte à outils avec de nombreux documents, process ... sur notre espace intranet.

Prérequis :

Parler et écrire le français

Durée :

7 heures - 1 journée

Public :

Cadres et dirigeants.

DRH, RRH

Cadres et chefs de service

Membres du CHSCT - CSE ou SSCT

Délégués du personnel

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation. ([calendrier des sessions](#))

Participants :

1 collaborateurs minimum

15 collaborateurs maximum par groupe.

Objectifs :

- Définir le cadre juridique des diverses formes de harcèlement.
- Identifier et reconnaître les situations de harcèlement moral ou sexuel au travail, ainsi que les comportements à risque.
- Assurer son rôle de référent vis-à-vis des salariés et d'interface avec les autres élus et la direction.
- Mettre en place des outils, pour réajuster les comportements et accompagner les collaborateurs.

Programme :

- Le cadre juridique des formes de harcèlement :

- Les dernières évolutions.
- Les différentes formes de harcèlement et en distinguer les éléments.
- Le code pénal et le code du travail.
- Les obligations de l'employeur.
- Le rôle et les actions possibles des instances représentatives du personnel, de l'inspecteur du travail et du médecin du travail.
- Les dernières jurisprudences.

- Agir en cas de harcèlement :

- Les étapes du signalement (entretiens, témoins, enquêtes, auditions, rédaction du compte rendu).
- La médiation.
- Les sanctions envisageables en cas de harcèlement moral ou sexuel par l'employeur et/ou la justice.

- Sécuriser la relation employeur / salarié/e :

- Mettre en place des solutions permettant d'agir face au harcèlement moral et/ou sexuel.
- Former les managers, les collaborateurs à la réglementation actuelle.
- Faire des actions sur le terrain et mener une politique de prévention.
- Améliorer le plan de prévention.
- Développer l'information et la communication.
- Actualiser le règlement intérieur ou élaborer une charte.

Modalités pédagogiques et évaluations :

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.



Formation Professionnelle

VeriSelect

CERTIFICATION DE SERVICES
Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande

